

**SOURCES D'HISTOIRE DE
L'ARMÉE DE TERRE DANS LES
ALPES-MARITIMES DE 1872 à 1913**

Par Vincent PACCHIONI

DEA préparé sous la direction de Monsieur le professeur Ralph SCHOR

Si l'histoire militaire occupe actuellement une place non négligeable dans les diverses thèses et publications d'ouvrages historiques (1), celle des Alpes-Maritimes, en revanche, reste mal connue et, notamment, en ce qui concerne les siècles les plus récents (2).

De fait, notre sujet, "sources d'histoire de l'armée de terre dans les Alpes-Maritimes (1872-1913)", ne prenait appui que sur de rares articles, dont un, fondamental, publication d'une intervention du professeur Bottin, lors d'un colloque de 1988. (3)

Cette pénurie de références était d'autant plus regrettable qu'à cette époque les Alpes-Maritimes jouissaient d'une situation particulière. Profitant d'un climat d'une exceptionnelle douceur en hiver, le département, agrandi par le Comté de Nice depuis l'annexion de 1860, fut, tout au long de la période, le "rendez-vous des têtes couronnées et des membres des familles royales et princières" de toute l'Europe, (4)

Ainsi, dans un monde tourmenté par les conflits plus ou moins larvés auxquels se livrèrent les grandes puissances, les Alpes-Maritimes apparaissent un peu comme une zone "neutre", épargnée par les tensions, en dehors même de la France (5).

S. Liegeard, pouvait donc écrire, non sans humour, à la fin du XIXe siècle : "Nice est la cité cosmopolite (...) Des Russes, des Valaques, beaucoup de Roumains, quelques Anglais, des Allemands, des Yankees, des majors Portugais, des amiraux Suisses, des frères Siamois, des veuves du Malabar en rupture de Bûcher, des petites dames et des petits chevaux, on trouve de tout, le long de ces rives, jusqu'à des Français..." (6)

Toutefois, dans le même temps, ce département frontalier se dota d'un impressionnant rideau défensif constitué de batteries, de forts, d'ouvrages militaires plus ou moins conséquents au fur et à mesure de la dégradation des rapports franco-italiens. (7)

Cette situation paradoxale tenant à la vocation touristique et à la position frontalière du département était susceptible de donner lieu à une étude intéressante, faisant ressortir la spécificité de la région par rapport aux autres départements français. Cependant, force était d'envisager, préalablement, un dépouillement d'archives.

La présente étude a donc pour but de présenter au lecteur les différentes séries d'archives conservées dans les Alpes-Maritimes. (8)

Nous avons distingué les archives, c'est-à-dire les sources brutes (dossiers, liasses, registres) des sources imprimées. Les sources brutes sont principalement regroupées aux Archives départementales et aux archives des Etablissements du Génie de Nice. Les Archives municipales et la bibliothèque Cessole du Musée Masséna possèdent peu de documents militaires.

Les sources imprimées sont, en revanche, plus dispersées. Hormis la presse, nous nous sommes livrés à un examen exhaustif des ouvrages d'époque. Pour ce faire nous avons consulté les fichiers des Archives départementales et municipales de Nice, de la bibliothèque du mess des officiers, des bibliothèques universitaires des facultés de lettres et de droit, des bibliothèques Passiflore, Dubouchage, Cessole et Lamartine.

Dans un souci de clarté, nous pouvons les subdiviser en fonction de leur contenu. D'une part, nous trouvons les sources militaires proprement dites, d'autre part des sources annexes susceptibles de nous fournir des indications supplémentaires, comme les séries Q et T, par exemple, concernant les Biens Nationaux, l'éducation... (9)

A/ LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES :

Elles possèdent trois fonds distincts concernant l'organisation et la vie militaire, à savoir :

- Le fonds de la série R (affaires militaires) répertorié dans le fichier général.
- Les archives du Génie de la Chefferie d'Antibes répertoriées dans un inventaire distinct et possédant une cotation particulière (article 2 à 9).
- Un fonds, provisoirement coté, relatif au domaine militaire de Nice et d'Antibes (bâtiments, fortifications, routes stratégiques...).

Pour être complet nous citons également des fonds d'archives susceptibles de nous fournir des renseignements supplémentaires :

- La série J, contenant les archives personnelles versées aux Archives départementales par des historiens tels que J. Levrot (sous-série 1 J), G. Doublet (sous-série 2 J)...
- Les séries E dépôt des communes, M (administration générale), Q (biens nationaux), T (enseignement), U (justice).

1) Le fonds de la série R.

Il s'agit d'une série continue divisée en deux sous-séries 1 R (recrutement de l'armée) et 2 R (organisation de l'armée). Les sources, cotées provisoirement à partir de 23 369 se présentent, soit sous la forme de liasses contenant des documents divers (correspondances, bordereaux, rapports, états estimatifs...), soit sous la forme de registres épais.

a/ La sous-série 1 R regroupe des documents relatifs :

*A la préparation militaire: 23 369 à 23 377- Ces dossiers sont classés par thèmes, à savoir :
. Ecoles militaires : 23 369 à 23 370. Les liasses contiennent les résultats de concours d'admission à l'Ecole Navale de Brest, de Saint-Cyr, de Polytechnique... des élèves des lycées de Nice.

. Sociétés de tir et d'instruction militaire : 23 371 à 23 376.

. Sociétés musicales et orphéoniques : 23 377- (10)

*Au recrutement proprement dit : 23 383 à 23 385 ; 23 390 ; 23 393 à 23 424 ; 23 995. Cette série se répartit comme suit :

. Instructions (23 383 à 23 385) : comprenant des circulaires et des brochures commentant les lois sur le recrutement : 1890 à 1905.

. Dossiers par classe : 23 393 à 23 424. Nous avons consulté les dossiers 23 404 (portant l'indication des classes 1872 et 1876) (11) ; 23 405 (classes 1905 et 1910), 23 408 (classe 1913) et 23 425. Ce dernier dossier très lacunaire comporte des renseignements touchant les décès des hommes de 20 à 46 ans (1889-1893) et une correspondance relative à la vérification des décès pour les années 1897 à 1905.

*Au recensement du contingent : 23 678 à 23 755" Les dossiers englobent les années 1859 à 1940. Il s'agit des tableaux de recensement et des listes de recrutement cantonales. Nous nous sommes attachés aux années 1859" 1860, 1870, 1872, 1905, 1911 à 1914

*Au tirage au sort : 23 466 à 23 587.

Les dossiers 23 466 à 23 481 signalent les dispensés et les exemptés pour les années 1883 à 1897 : étudiants ecclésiastiques, inscrits maritimes...

Les registres 23 483 à 23 587 indiquent les listes de tirage au sort effectués de 1806 à 1904. Nous avons travaillé sur les années 1872, 1873, 1874, 1876, 1890, 1897. 1904.

*Au conseil de Révision : 23 598 à 23 677. Seuls les dossiers 23 601 (1872) à 23 642 (1913) intéressent notre étude. Ces derniers rassemblent les procès-verbaux établis lors des tournées du Conseil de Révision. Nous avons consulté les années 1872, 1873, 1876, 1890, 1904.

*Aux listes des omis, ajournés, exemptés, dispensés, non disponibles, sursitaires : 24 345 à 24 358 ; 23 426 à 23 452.

*Aux affectations, permissions, mariages : 24 339, 23 453 à 23 455.

Les demandes d'affectation et de permissions ne correspondent pas au cadre temporel de notre étude. En revanche, le dossier 23 453" concernant les demandes en mariage s'attache aux années 1865-1872. (12)

Le dossier 23 454 est composé de demandes de permissions agricoles, (1897-1912). Le dossier 23 455 regroupe de façon très lacunaire les résultats d'examen annuel d'instruction primaire des jeunes soldats du contingent (1912-1925). (13)

* Aux engagements volontaires : 23 456 à 23 465.

* A la réserve et à l'armée territoriale : 23 289 à 24 296.

* Les registres matricules : l'analyse des registres matricules est un travail herculéen mais très intéressant. Nous n'avons pu malheureusement qu'aborder cette étude en nous attachant aux années 1872 (23 769), 1873 (23 770), 1875 (23 772), 1885 (23 811 à 23 815), 1890 (23 838 à 23 843). 1895 (23 868 à 23 873). 1905 (23 931 à 23 938). Il s'agit d'épais registres de plusieurs centaines de pages dans lesquels est consigné le déroulement du service militaire des appelés, de leur arrivée dans l'armée active au départ de la réserve de l'armée territoriale, suivant les différentes lois sur le recrutement.

On compte 238 volumes. Au fur et à mesure de l'accroissement de la population des Alpes-Maritimes, le nombre des conscrits a augmenté en proportion (14) : 1 352 appelés en 1872 (1 volume), 1 816 en 1875 (1 volume), ils sont en 1890, 2 306 (5 volumes et table alphabétique) et dépassent les 3 000 à la fin du XIXe siècle (8 volumes en 1905).

Tout au long de la Belle Epoque, la présentation des registres évolua. Dans les années 1870-1880, comme pour les listes de tirage au sort, les lignes et les colonnes sont tracées sur deux pages. Cinq lignes horizontales servent à l'inscription de cinq noms d'appelés. Verticalement, les pages sont divisées en 13 colonnes de dimension variable :

Dans la 1^{ère} colonne, doit se trouver le numéro d'ordre échu à l'appelé.

Dans la 2^e, le numéro échu au tirage au sort.

Dans la troisième le canton où le tirage a eu lieu.

Dans la 4e, le nom, prénoms, surnoms, l'état civil et le signalement de l'appelé (forme du nez, du menton, de la bouche, du visage...)

Dans la 5e, sa taille, profession et son degré d'instruction

Dans la 6e, la décision du conseil de révision.

Dans la septième, la partie de la liste du recrutement cantonal sur laquelle les jeunes gens ont été placés par la décision du conseil.

Dans la huitième, le lieu de résidence avec éventuellement les changements successifs.

Dans la neuvième, la portion de la classe à laquelle l'homme appartient : première ou deuxième classe.

Dans la dixième divisée en deux sous-colonnes, l'indication du corps auquel les jeunes gens sont affectés dans l'armée active, et ceux auxquels les hommes sont affectés dans la réserve.

Dans la onzième, également divisée, la date et l'indication des mutations survenues dans la position des hommes, dans l'armée active et dans la réserve.

Dans la douzième, la date de l'envoi dans l'armée territoriale.

La treizième, enfin, est consacrée aux observations éventuelles.

A partir de 1890, une page entière est consacrée à chaque appelé.

Contrairement aux listes de tirage au sort, les registres matricules sont tous minutieusement tenus à jour et chaque colonne est soigneusement remplie. D'autre part, ils s'attachent à une très longue période, suivant l'appelé dans toutes ses obligations militaires. Ainsi, sont rapportés à la fois des renseignements présents dans les listes de tirage au sort, à savoir l'identité, le signalement des conscrits, mais encore des renseignements relatifs à leur carrière professionnelle (démission, renvoi), aux changements éventuels de résidence, à leur maladie (voire leur décès). Enfin, ces registres transcrivent tout le déroulement du service militaire. Nous avons donc les régiments dans lesquels les conscrits sont affectés, les mutations, les périodes d'exercices auxquels sont soumis les réservistes... Quelquefois, nous trouvons consigné le comportement des hommes pendant leurs obligations militaires (insoumission...) et pendant leur vie civile (condamnation...)

b/ Moins fournie que la précédente, la sous-série 2 R rassemble des documents relatifs : (15).

*A l'intendance militaire : 24 215 à 24 220. Ces dossiers contiennent des correspondances (1861-1877). des statistiques sur les ressources d'intendance (1875), des rapports indiquant la quantité de fourrage nécessaire, de bois de chauffage, de pain, de draps suffisants aux besoins des troupes (1875~1920). Ils contiennent également les livres d'instruction de mise en adjudication touchant la production de ces ressources.

*Aux bâtiments, terrains, routes militaires et casernements des troupes. Ces dossiers se répartissent comme suit :

24 212 : stands de tir, routes stratégiques, organisation défensive des têtes du tunnel de Braus sur la ligne de chemin de fer Nice-Coni, bâtiment pour le service de munitions... (1860-1920).

24 207 : Achat de terrains, servitudes : 1880-1913-

24 180 : Villefranche : servitudes militaires : 1863. Antibes, frais de casernement : 1880-1881.

*Aux transports militaires : 24 234 à 24 237 ; 24 240. Il s'agit principalement de rapports donnant par communes le recensement des chevaux, juments, mulets, mules et des voitures attelées pour toutes les Alpes-Maritimes susceptibles d'être réquisitionnés en cas de conflit armé (1873-1914)

• Ces rapports comportent parfois de nombreuses lacunes. Ils sont généralement suivis d'une correspondance : 1877-1897"

*Aux mouvements de troupes, manœuvres et tirs : 24 221 à 24 233-

Les dossiers concernant les mouvements de troupes (24 221 à 24 224) comprennent les gîtes d'étapes (24 221), les itinéraires de marche, 1860-1895 (24 222), les logements et les cantonnements de troupes, 1877-1884, 1897 (16), les réclamations des communes (24 224) couvrant les années 1862 à 1902. (17) Les dossiers relatifs aux manœuvres et aux tirs effectués dans le cadre de celles-ci sont cotés : 24 225 à 24 233. Us comportent les itinéraires, cantonnements, réquisitions pour les années 1879 à 1912. Nous devons toutefois indiquer que bien souvent les liasses sont incomplètes et nous révèlent un fait de manière diffuse que nous devons, par des recoupements, reconstruire. Le contenu des dossiers ne nous fournit que des indications d'ordre administratif.

*Aux armements : 24 243-24 244. Ces dossiers regroupent des correspondances, concessions d'armes de guerre.

*A la santé militaire : 24 250. Ce dossier comprend notamment un rapport sur une épidémie de fièvre typhoïde à la caserne Riquier de Nice : 1889-1890.

*Aux pigeons voyageurs : 24 245 à 24 249. Les dossiers 24 245 à 24 248 contiennent des recensements et des arrêtés du préfet (1893 à 1917). Le dossier 24 249, plus intéressant, comporte des rapports faisant état de pigeons isolés trouvés ou capturés (1890-1907), des autorisations de lâcher (1897-1907), des avis d'envois de pigeons destinés au tir (1907-1913).

*Enfin à une catégorie "divers" regroupant des correspondances, instructions, circulaires. Cette catégorie, cotée 24 176 à 24 179 et 23 378 à 23 382, donne un tableau saisissant de la vie militaire au quotidien. Elle se décompose comme suit :

- 24 176 (18) : rapports mensuels et correspondance du préfet au Commandant du 4e Corps d'Armée, stationné à Lyon, sur la situation politique et morale du département (1860-1862).

- 24 177 : affaires diverses (rixes, réclamations, lettres anonymes) traitées par le cabinet du préfet : 1866-1894-1907.

- 24 178 : répartition et emplacement des troupes de l'armée française, brochures de l'imprimerie nationale : 1884-1897 ; 1905-1907 ; 1912-1919.

-24 179 : Transfert de Villefranche à Antibes du 111e de ligne (1875) î affaires diverses concernant les garnisons d'Antibes, Breil, Grasse, Sospel, Villefranche : coupures de presse, correspondance... 1882-1883 ; 1888.

En bref, ces deux séries nous apportent, malgré les lacunes, de nombreux éléments intéressant la vie militaire.

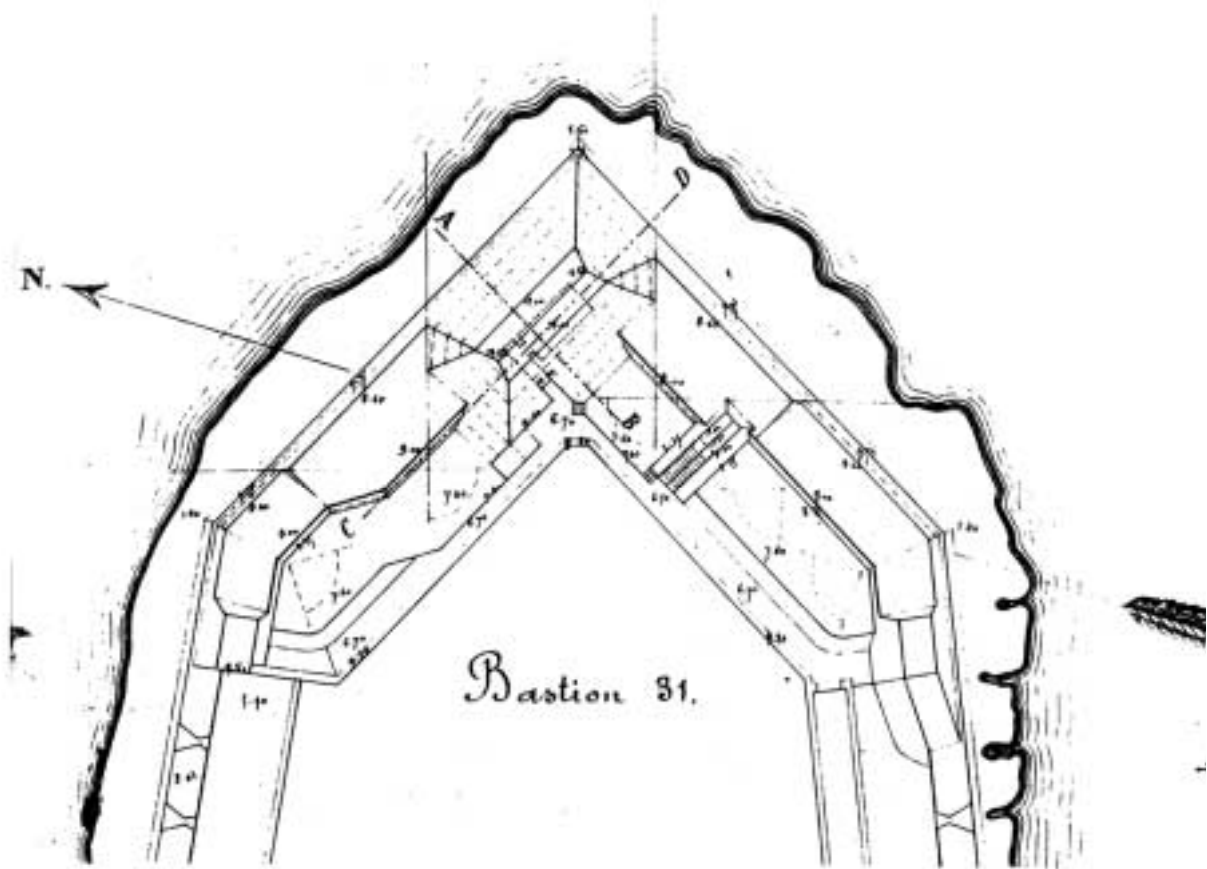
2) Les archives du génie militaire (place d'Antibes)

Le fonds du Génie militaire est répertorié dans un inventaire spécifique. Il rassemble la plupart des documents relatifs à la mise en place des infrastructures militaires de la chefferie d'Antibes, de la fin du XVIIe siècle au début du XXe. La chefferie d'Antibes et ses annexes regroupent la place d'Antibes et les places de Grasse, de l'île Sainte-Marguerite, de Draguignan, de Saint-Tropez, d'Entrevaux et de Colmars. Les archives étaient conditionnées dans des coffrets en bois. Chacun d'eux rassemble des centaines de documents : rapports, procès-verbaux, plans, états estimatifs... Cet inventaire contient peu de lacunes. Toutes les pièces furent répertoriées et cotées par les services du Génie eux-mêmes. Il s'agit de la cote "article" suivie d'un chiffre indiquant le thème de la pièce recherchée, puis d'un paragraphe, si l'article comporte plusieurs sections et, enfin, d'un numéro individualisant cette pièce. Chaque pièce rassemble une ou plusieurs feuilles relatives au même sujet.

Croquis d'exécution.⁷⁹

Le nouvel armement de la batterie de côte du Bastion 31
(l'installation des plates-formes est évaluée à 400^{l.})

Plan d'ensemble. ($\frac{1}{5000}$)



0^m.002 pour 1 mètre.)



L. 111
1870

en jadis dessiné.

a été dans la direction de l'ancien
à l'ère l. C.

L'inventaire recense : articles 2, 3, 6, 7, 8 et 9-
Dans le détail, nous avons :

- Article 2 : fortification de la place comprenant les projets, plans, dessins, avant-métrés, états estimatifs, lettres, rapports... concernant les fortifications de la place. La cote commence à article 2 n° 42 (1752) et finit à article 2 n° 723 (1900). Nous nous sommes intéressés aux documents cotés n° 377 (1870) à 723 (1900).

Plus précisément, nous avons analysé les pièces suivantes :

377 : Etat sommaire des projets pour 1871.

391 : Etat sommaire des projets pour 1873-1874.

394 : Rapport de la commission de révision de défense du littoral du 5^{ème} arrondissement maritime. .

441 : Matériel de réserve, demande d'autorisation de faire passer à Nice deux échelles pour visiter des puits de mines. .

459 : Délibération au sujet de la réorganisation des établissements militaires en cas de déclassement de la place d'Antibes. .

472 : Sur le retard dans la construction des batteries de la Napoule. .

497 : Exécution d'une partie de la route du Col des Champs. .

540 : Rapport concernant les lignes télégraphiques du réseau militaire de la place d'Antibes et des ouvrages de Golfe-Juan. .

544 : Rapport sur le dérasement des fortifications de la ville d'Antibes. .

554 : Carte au 1/80000^e des ouvrages de défense et chemins stratégiques de la direction de Nice.

555 Rapport au sujet de la route du Col des Champs. .

556 : Etat des ouvrages de côte et de terre de la chefferie d'Antibes (place d'Antibes et annexes) classés et non classés en 1894. .

557 : Ouvrages non classés pour l'application de servitudes défensives. .

568 (bis) : Installation de dispositifs de mines sur le pont des Cornillons sur la route nationale 207. .

590 : Etat indiquant tous les travaux de fortifications exécutés en 1893, 1894, 1895 (travaux terminés, en cours, prévus ou à prévoir). .

607 : Etat présentant les ressources actuelles du casernement des ouvrages de la côte ou des groupes d'ouvrages. .

611 : Rendement de la main-d'œuvre militaire sur les chantiers de la route du Col des Champs en 1896. .

667 : Manoeuvres alpines en 1899 (cantonement). .

705 : Extrait de la carte au 1/80000^e, indiquant les ouvrages des fronts de terre et de mer.

706 : Poste photo-électrique de la Fourcade. .

719 (bis) : Col des Champs : compte-rendu sur les travaux (1900).

- Article 3 : Bâtiments militaires de la Place comprenant les projets, plans... concernant les bâtiments militaires, les états de casernement, et autres, etc.

Les documents sont cotés du numéro 1 (1700), au numéro 1 198 (1900). Nous avons entamé nos consultations au numéro 295 et nous nous sommes plus particulièrement attachés aux cotes 790 à 1 001, 1 120 à 1 198. Soit les pièces :

892 : (1896) Procès-verbal déterminant les quantités de combustible pour l'éclairage intérieur.

908 : Etat des puits et citernes utilisés pour l'alimentation des troupes. .
913 (bis) : 1896 : Antibes, rapport sur les eaux potables alimentant la garnison. .
933 : Tableau indiquant les casernements et les établissements relevant du service du Génie et faisant ressortir les effectifs logés. .
937 : Rapport au sujet de l'assainissement des urinoirs non munis d'effets d'eau.
955 : Etat général des champs de tirs. .
956 : Etat des garnisons non pourvues d'un champ de tir de sécurité.
963 : Au sujet des municipalités qui demandent une garnison. .
1144 : Rapport sur les épidémies d'origine hydrique (40e, 111e, 112^e d'infanterie, 7e et 23e bataillons de chasseurs, 1900). .
1172 : Rapport au sujet de la transformation des urinoirs et des fosses à urine (1900). .
1193 : Procès-verbal de chauffage du 7e bataillon de chasseurs et du 112e d'infanterie (1900).

- Article 6 : Domaine militaire. Cette série se divise comme suit :

1 : achats, échanges, aliénations concernant les fortifications et bâtiments militaires, numéro 280 (1870) à 477 (1900).
2 : Délimitation et bornage des terrains militaires, n° 40 (1870) à 46 (1897).
3 : Affermages et locations, n° 339 (1870) à 590 (1900).
4 : Inventaires, états des propriétés domaniales, n° 9 (bis) (1880) à 23 (1900).

Nous nous en sommes tenus aux cotes 6/1/320 à 477 '

320 : Champ de manœuvre de Grasse. Rapport complémentaire (1894).
334 : Rapport au sujet de la route du Col des Champs.
353 : Acte administratif (1894). Acte portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition de diverses parcelles de terrains nécessaires à la construction de la route de St Martin d'Entraunes à Colmars.
363 : Procès-verbal de conférence au sujet d'un projet de démantèlement de l'enceinte de la place d'Antibes. •
379 : Rapport accompagnant le projet définitif de la convention concernant le démantèlement.
428 (1898) : Procès-verbal de remise par le service du Génie à l'administration des domaines de terrains et bâtiments de batteries de côte du Var et des Alpes-Maritimes.
461 : Etat des affaires litigieuses relatives au domaine militaire.

- Les articles 7^o paragraphes 1 et 2 (servitudes défensives) et l'article 8 (travaux mixtes) n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie. Ils devront être analysés dans le cadre d'une thèse ultérieure.

- Article 9 : Service du Génie dans la place. Cette série se décompose en trois sous-séries, à savoir :

1 : Décisions ministérielles, délibérations du comité, avis de fonds, numéro 6 (1811) à 3 460 (1900). L'année 1870 démarre au numéro 1 037.

2 : Pièces diverses telles que le registre des ordres laissés par les inspecteurs généraux, registre de correspondance, etc... n° 164 (1851) à 1 113 (1900). L'année 1870 débute au numéro 225. Cette sous-série comporte de nombreuses lacunes.

3 : Comprenant tout ce qui concerne le personnel, n° 1, (1825) au n° 515 (1900).

Nous avons travaillé sur les cotes 9/1/1881 à 3460 :

1940 : Allocation de 2 600 francs (Antibes) pour l'amélioration des égouts de la caserne H (1895).

Avis du décret de déclassement de la forteresse d'Antibes. .

1967 : Demande de rapports au sujet des travaux de routes et des études de fortifications dans les Alpes (1896). .

2042 : Essais périodiques de communications téléphoniques militaires du littoral.

2069 : Au sujet des travaux de fortifications et de routes des Alpes. .

2089 : Logement des troupes de passage à Grasse. .

3019 : Installation à Grasse d'une Compagnie de chasseurs Alpains (1897).

3038 : Travaux de fortifications en 1898 dans la région des Alpes.

3049 : Allocation de 65 000 francs : travaux d'extension du casernement. .

3082 : Réforme du matériel reconnu inutile ou hors de service (1899).

3285 : Golfe-Juan. Au sujet de l'établissement de communications téléphoniques destinées à desservir les postes photo-électriques.

3314 : Allocation de crédits pour les manœuvres alpines (1900).

3316 : Poste photo-électrique : demande de renseignements. •

3358 : Installation de bataillons de réserve de chasseurs alpins.

3453 : Antibes : approbation des procès-verbaux de remise à l'administration des Ponts et Chaussées (service ordinaire et marine), de terrains et bâtiments militaires provenant du démantèlement.

Concernant la sous-série article 9 paragraphe 3, nous avons consulté les numéros de 1 à 515, soit les pièces :

102 : Décision relative à la réunion du service des places de Nice et d'Antibes (1870).

111 : Demande de déclarations individuelles concernant les diverses positions des officiers et employés militaires (1871).

116 : Note relative aux permissions de 30 jours.

119 : Au sujet du logement des militaires de passage (1887).

122 : Indemnités au personnel de construction du chemin du Col des Champs (1891).

127 : Convocation en 1892 des officiers et adjoints de la réserve.

130 : Officiers de réserve - leurs instructions en 1892.

165 (bis) : Dénonciation calomnieuse contre un officier du Génie (1894).

193 : Au sujet de la convocation des territoriaux en 1895 (état nominatif). .

234 : Rapport au sujet d'une plainte anonyme portant dénonciation contre les officiers du Génie (1896).

239 : Rapport au sujet de la nécessité d'augmenter le personnel de la chefferie d'Antibes.

425 : Convocation des territoriaux en 1899"

428 : Personnel du Génie territorial affecté à la mise en oeuvre des dispositifs de mines.

497 : Rapport sur la convocation des territoriaux (1900)... etc.

L'énumération exhaustive des pièces ne servirait qu'à noyer le lecteur sous un nombre pléthorique de citations, d'autant que certains documents n'ont pas de valeur historique, si ce n'est au point de vue anecdotique.

A cet égard, les pièces article 3 n° 438 (rapport sur la demande d'un terrain pour un jardin potager destiné à la garnison) et article 10 n° 1 126 (déclaration ministérielle autorisant les officiers à faire usage de gants chamois foncé dans certaines circonstances), nous paraissent significatives.

De fait, une étude thématique, en faisant ressortir au vu des sujets récurrents, les principaux centres d'intérêt, se révélera être nécessaire dans le traitement de ce type d'archives.

De ce point de vue, l'exemple de la route stratégique du Col des Champs, qui devait relier Colmars à Saint Martin d'Entraunes au Nord Ouest du département, semble représentatif à la fois de la difficulté d'établir de tels regroupements et de l'abondance des sources. (19)

Ce sujet réapparaît, en effet, dans de nombreuses pièces.

Les archives départementales possèdent également une série cotée provisoirement relative au Domaine militaire de la place de Nice.

3) La série des domaines de Nice et Antibes

Cette série rassemble des documents épars provenant en majorité des fonds du Génie militaire de la place de Nice. Pour la plupart, ces pièces sont des rapports, dossiers, correspondances émanant de la direction de Nice et adressées au préfet des Alpes-Maritimes.

La série comprend 85 dossiers (numérotés de 1 à 85). Elle est divisée en deux parties thématiques, à savoir :

Numéro 1 à 37 : Domaine militaire (casernes et bâtiments) classé alphabétiquement par communes.

Numéro 38 à 85 : routes militaires (chemins et routes stratégiques).

Chaque dossier contient une ou plusieurs pièces. Concernant la première partie, nous avons dépouillé le dossier 22, soit les pièces :

- 1 : Nice : Baraquement du Mont Agel, 1894.
- 2 : Nice : Batterie du cimetière Russe, 1889-1907.
- 3 : Nice : Batterie du Mont Boron, 1886-1895.
- 4 : Nice : Batterie du Mont Gros, 1888.
- 5 : Nice : Batterie de Rimiez, 1889-1890.
- 6 : Nice : Batterie de Saint-Aubert : 1888-1889.
- 7 : Nice : Château de Nice : polygone d'artillerie, 1902.
- 8 : Nice : Caserne annexe du quartier Auvare, 1911.
- 9 : Nice : Casernes et bâtiments militaires 1885-1890.
- 10 : Nice : Casernes et polygones de la Compagnie du Génie 5/5, quartier de Caucade (1915-1917).
- 11 : Fort du Mont Boron, 1887-1889.
- 12 : Nice : Fortifications du Mont Boron (1887-1889).
- 13 : Nice : Magasin à poudre de Saint-Antoine, 1889-1890.
- 14 : Nice : Manège de Saint-Roch, 1893-1894.
- 15 : Nice : Manutention militaire, 1889-1890.
- 16 : Nice : Ouvrage du cimetière Russe, 1890.
- 17 : Nice : Poste photo-électrique de la pointe de Carras, 1889-
- 18 : Nice : Poste photo-électrique de la Rascasse, 1900.
- 19 : Nice : Prisons du port et du Sénat : 1887-1889.
- 20 : Nice : Quartier baraqué de Saint-Roch, 1898.
- 21 : Nice : Salle d'artifices et service des munitions du parc d'artillerie, 1916.
- 22 : Nice : Terrain militaire du Murier, 1893.

En ce qui concerne la seconde partie, nous avons consulté le dossier 55 Qui comprend des pièces relatives au chemin stratégique du Col des Champs (1890-1900).

Pour être complet il convient de citer deux fonds susceptibles de nous apporter des renseignements supplémentaires.

4) Les sources annexes

a) Les fonds privés (série J)

Parmi les documents de ces fonds, nous avons consulté :

- Dans la sous-série 1J (documents isolés) :

1J 154 : Organisation militaire de Nice, tableau, 1899. Il s'agit simplement de l'organisation militaire telle qu'elle est présentée par les Annuaires des Alpes-Maritimes.

1J 256 : Plan du port de l'île Sainte-Marguerite (1874).

1J 362 ~. Carte d'état-major de Nice au 1/200000e, feuille n° 68 (leg de M. R. Dauvergne).

- Dans la sous-série 2J (papiers de G. Doublet) :

.2J 2 : le passé militaire des Alpes-Maritimes, période révolutionnaire.

- Dans la sous-série 3J (papiers de G. Blondeau) : 3J 122 (documents militaires).

- La sous-série 6J (J. Levrot). Cette sous-série regroupe des documents relatifs à la frontière franco-italienne et notamment la cote 6J 11 qui contient des manuscrits et des ouvrages.

b) Les dépôts des communes (sous-série E dépôt).

Faute de temps nous n'avons pas pu consulter tout le répertoire numérique de cette sous-série. Nous nous sommes attardés seulement sur la commune de Saint-Martin d'Entraunes (E. dépôt 58).

A l'intérieur de cette sous-série, deux catégories peuvent nous intéresser, à savoir :

La série H : affaires militaires. Ce dépôt nous apporte des éléments concernant le recrutement (1H1 à 1H14), l'administration militaire dans cette commune et les rapports entre Saint-Martin d'Entraunes et les autorités militaires (2H1 à 2H6 : manœuvres, logement, cantonnement...).

. La série 0 : Travaux Publics. Seule la cote 3 0, 301 (route stratégique du Col des Champs ; construction, entretien plan, acte d'acquisition (1882-1960), 39 pièces, nous intéresse.

c) La série M (administration générale) :

1 M : (problèmes frontaliers franco-italiens), dont les dossiers :

16049-16050 : rectification de la frontière franco-italienne. Rapport des différentes commissions de délimitation (octobre 1894, janvier 1895...)

16051-16052 : Biens en territoire italien. Contestations.

16053 à 16055 : Biens communaux situés en Italie.

16058-16059 : Affaires traitées par le cabinet du préfet (1870), dont une pièce relative à un incident survenu entre les francs-tireurs de Cannes et un soldat interprète de 2e classe.

- 5 M : hygiène et santé publique. Nous pourrions nous référer aux dossiers :
175681 : Statistiques sanitaires (1909-1915).

17671 : Analyse des eaux d'alimentation dans les communes des Alpes-Maritimes (1908-1912).

17633 à 17644 : Rapports sur les épidémies.

Ces rapports pourront, par comparaison avec les rapports sur les épidémies et la salubrité des casernes nous donner des indications sur la fréquence des épidémies dans le département et par là même nous montrer si les casernes, à cette époque, représentaient effectivement ou pas, un lieu de propagation de maladies diverses comme la fièvre typhoïde.

- 6 M : population :

Les recensements, numéro 15803 (1872) à 15823 (1911) nous permettront de connaître avec précision la proportion des appelés par rapport à la population générale.

d) La série Q (biens nationaux)

Nous avons dépouillé le dossier 23082 : Antibes : concessions par l'Etat à la ville des terrains provenant d'anciennes fortifications : 1893-1900.

e) La série T (enseignement)

La série 1 T (enseignement) pourra être examinée à l'aide des registres matricules et des listes de tirage au sort qui nous indiquent le niveau scolaire des appelés.

27595 : Enseignement primaire : Rapport de situation (1861, 1864, 1868...)

27596 : Rapport de situation : 1892-1886.

27948-27949 : Inspection d'Académie, (1860-1872), correspondance.

27950 : Enseignement secondaire. Rapport de situation (1878-1885).

f) La série U (Justice)

Enfin, la série U dont la série 3U (Tribunaux de première instance) lorsqu'elle concerne les expropriations déclarées au profit de l'armée :

4438 : Expropriation. Pour la construction de la batterie de la Maure, place d'Antibes, 1891.

g) Les fonds iconographiques.

Les archives départementales possèdent des cartes postales et quelques cartes relatives à notre étude.

Nous avons ainsi consulté avec profit les cartes postales cotées 02F1 : (Armée 0001 à 0026) qui nous apportent des indications sur la tenue des chasseurs alpins à la fin du XIXe siècle, sur leurs armements...

Les cartes en revanche, n'offrent pas un grand intérêt. Dépourvues de renseignements proprement militaires, elles s'attachent uniquement au tracé frontalier. Nous avons néanmoins consulté les cartes :

01 F 10455 - Carte du département avec indication des arrondissements de Grasse, Puget-Thénier, et Nice, ainsi que des territoires restant au Piémont (1860-1863).

01 F 10621 : Extrait de la carte de France au 1/80000e, publiée par le dépôt de la Guerre, représentant le territoire des communes de Saorge et de Breil sur Roya avec la limite frontalière Franco-italienne (vers 1900).

Très riches en documents militaires, les archives départementales ne possèdent pas les archives du Génie de la place de Nice. Ces dernières n'ont pas encore été versées à Vincennes, mais demeurent en la possession de l'établissement de Génie de Nice. (20)

B/ LES ARCHIVES DU GENIE DE LA CHEFFERIE DE NICE

La chefferie de Nice fut constituée au début des années 1880, groupant sous son contrôle les places de Nice, Villefranche, Menton, Sospel et Breil.

Ainsi, le département des Alpes-Maritimes se divisait au point de vue de l'administration du Génie militaire, en deux chefferies distinctes chapeautées par la direction du Génie de Toulon. En 1886, la chefferie de Nice absorba celle d'Antibes et, en 1888, elle se détacha de la tutelle de Toulon pour devenir direction du Génie à son tour.

De fait, la consultation de ses archives (21) ne pouvait être que capitale pour l'élaboration de notre travail.

Après avoir obtenu l'autorisation du directeur de l'établissement du Génie de Nice, le Colonel Turrel, nous avons accédé à ce fonds très important.

Avant d'établir l'inventaire de nos dépouillements, quelques précisions s'imposent :

Il n'existe pas, tout d'abord, de fichiers tenus à jour permettant au chercheur de se guider dans ce dédale de sources. Seul un inventaire établi par les services du Génie de l'époque nous donnent une idée de leur ampleur. (22) Nous devons toutefois reconnaître, au vu des coffrets dépouillés, qu'hormis quelques lacunes, parfois conséquentes, les pièces correspondent encore assez bien au classement qu'il en est fait.

A titre d'exemple, le coffret article 3 (n° 2190 à 2286, 1900-1901), ne présente pas de lacunes et de désordre importants. Ainsi, nous avons les pièces :

2190 : Rapport sur les états détaillés de la place de Nice.

2191 : Rapport au sujet du transfert à Nice du bureau de recrutement d'Antibes (21 décembre 1900).

2192 : Etat sommaire de prévision pour l'exercice 1901 : améliorations et extensions, avant-projets.

2193 : Etat des logements affectés aux officiers de tous grades et de toutes armes.

2194 : Rapport au sujet de la construction d'une cave à la caserne Roquebrune à Menton.

2195 : Nomenclature générale des fortifications et des bâtiments militaires indiquant l'ordre dans lequel les propositions doivent être inscrites aux états sommaires de prévisions.

2196 : Etat des propositions relatives au changement des primes à allouer aux maires de casernement en 1901.

2197 Rapport au sujet d'un apprentis à Lympia.

2198 : Rapport au sujet d'appareils pour combattre les incendies au quartier Saint-Roch.

2199 Rapport au sujet des plantations projetées au champ de tir du Var (25 janvier 1901)...
etc.

Cependant, faute de pouvoir renvoyer le lecteur à un répertoire précis, nous nous contenterons de citer les coffrets consultés sans donner le détail des sources. (23)

D'autre part, nous ne pouvons pas connaître avec précision les années encore en la possession de l'établissement du Génie. Généralement, la plupart des séries commencent à la période révolutionnaire (article 2, article 3)- Malheureusement certains coffrets sont parfois mal rangés ou manquent.

Un dernier point sur lequel nous devons attirer l'attention du lecteur est l'importance de ce fonds. Plus complet que celui de la chefferie d'Antibes conservé aux archives départementales, il se compose de 15 séries, à savoir (24)

- Article 1 : considération générale sur la place et sur les frontières de terre et de mer. Cette série comprend quelques coffrets où de nombreuses pièces sont manquantes. Nous avons consulté quatre coffrets encore en la possession de l'établissement du Génie :

numéro 1 à 59.

numéro 60 à 86 (1865-1878)

numéro 116 à 175 (1885-1890)

numéro 176 à 191 (1891-1930).

- Article 2. Cette série regroupe des documents datant de la Révolution française à nos jours. Nous avons dépouillé le coffret article 2, n° 491 à 570 (1883-1884).

- Article 3. Cette série riche par le contenu de ses pièces a tout particulièrement retenu notre attention. Nous nous sommes intéressés aux

n° 1841 à 1939 (1896-1897)

n° 2190 à 2286 (1900-1901)

n° 2732 à 2940 (1904-1906)

n° 2580 à 2731 (1904)

n° 3211 à 3411 (1908-1910)

n° 3501 à 3650 (1910-1911)

- Article 4 : Marché pour l'exécution des travaux comprenant les analyses, devis, bordereaux, procès-verbaux d'adjudications... Cette série se compose en fait d'un seul coffret, article 4 paragraphe 1 n° 30, contenant les journaux de mobilisations pour les années 1880. Il s'agit, la plupart du temps, de cartes où sont tracées les manœuvres à effectuer par les différents corps de troupes de l'armée active, de réserve ou territoriale des Alpes-Maritimes.

- Article 5 : Comptabilité des travaux comprenant les comptes, règlements généraux, mémoires apostilles, les états de situation du magasin. Très complète (1830 à 1870) cette série, par les documents techniques qu'elle regroupe, n'a pas été consultée.

- Article 6 : paragraphes 1, 2, 3. 4. Nous nous sommes attachés au coffret article 6 paragraphe 1, n°321 à 459 (1889-1890).

- Article 7 : paragraphes 1 et 2. La série article 7 paragraphe 1 ne se compose que de 4 coffrets très lacunaires (1854-1936). La série article 7 paragraphe 2, plus complète, n'a pas été consultée.

- Article 8.

- Article 9 paragraphes 1, 2 et 3-

- Article 10 : Administration générale. Comprenant les lois, décrets, règlements, circulaires.

- Article 11 : Places étrangères. Cette série se réduit à trois coffrets pratiquement vides, contenant des informations sur la place d'Alger.

- Article 12 : Relation de campagne et de siège. Nous n'avons pas retrouvé de coffrets relatifs à cette série.

- Article 13 : Objet d'art, comprenant les modèles, instructions, études, mémoires, plans et dessins sur la fortification. L'établissement du Génie conserve cette série pour la place de Toulon, mais pas pour la place de Nice.

- Article 14 : Cartes et Atlas géographiques et hydrographiques. Il ne reste de cette série qu'un coffret pratiquement vide.

- Article 15 : Bibliothèque. La revue du Génie militaire compose cette série avec quelques autres ouvrages très techniques.

En bref, ces archives conservent des documents essentiels pour comprendre la mise en place du système défensif dans les Alpes-Maritimes et l'organisation militaire en général.

Si les Archives départementales et les établissements du Génie possèdent une masse considérable d'informations, les archives municipales et la bibliothèque Cessole, en revanche, se révèlent très peu fournies.

C/ LES ARCHIVES MUNICIPALES ET LA BIBLIOTHEQUE CESSOLE

Les archives municipales possèdent un répertoire (classeur n° 19) contenant la série H (affaire militaire). Mais cette série contient peu de pièces.

- 1 H : recrutement - 2 H1 à 2 H8 : logement militaire et troupes de passage - 2 H9 à 2 H11 : Hôpitaux militaires - 2 H12 à 2 H16 : Administration militaire. - 2 H17 à 2 H30 : bâtiments militaires (1879-1931).

Nous avons d'autre part consulté une carte des Alpes-Maritimes (cote 2 FI 2) dressée en 1885, complétée et mise à jour en 1885 par H. Vigan (93x71).

La bibliothèque Cessole n'est pas plus riche. Elle possède les dossiers 38 XI (revues, prises d'armes, cérémonies militaires), 38 VII (garnisons, casernes de Nice) ainsi que quelques fonds versés par des particuliers, dont l'Armée Pro 111/1-2, l'Armée Pro 29/1-4, l'Armée Pro 84, l'Armée Pro 112.

La plupart du temps cependant, le contenu de ces dossiers ne correspond pas à la période que nous étudions.

Au total, en dépit de ces deux derniers établissements cités, les sources proprement militaires sont abondantes.

NOTES

(1) : voir en ce sens :

Martel A. : "Le renouveau de l'histoire militaire", article publié dans la Revue Historique, n° 245, Janvier-Mars 1971" Voir aussi l'avant-propos de C. Desplat dans les Cahiers de l'Université, n° 14, 1977, page 5.

Voir d'autre part l'article d'A. Corvisier, "Aspects divers de l'histoire militaire", paru dans la Revue d'Histoire Moderne et contemporaine, tome XX, janvier 1973-

(2) : Hormis, en effet, quelques manuscrits il existe peu d'études touchant à l'histoire militaire des Alpes-Maritimes. Citons pour mémoire :

*N de Villemain, manuscrit coté PRO. 29/1-4 (Bibliothèque Cessole) : 1664 à 1860)
Canestrier : Histoire Militaire du Comté de Nice (d'après les archives du ministère de la guerre), 154 pages, cote : 71 (8) (Bibliothèque Cessole).

*Garnier (général de division) : Mémoire local et militaire sur le département des Alpes-Maritimes (cote FL 141), archives départementales.

*G. Doublet : Le passé militaire des Alpes-Maritimes, manuscrit de 20 pages (cote : 2J2).

En ce qui concerne le XXe siècle, nous pouvons noter l'article récent de J.L Panicacci, "La militarisation de la frontière" (1928-1940) paru aux éditions Serre, coll Actual, 1990, p. 75 à 87. Le colloque portait sur la frontière des Alpes-Maritimes.

(3) : Les Alpes-Maritimes : 1860-1914, Intégration et particularisme. Actual, Serre, 1988

. L'article de M. le professeur Bottin s'intitulait : "La militarisation de la frontière des Alpes-Maritimes : 1878-1889. (p. 97 et suivantes). L'auteur reprendra cet article plus succinctement dans la Revue Nice Historique, n° 4, octobre-décembre 1988, sous le titre : "L'Armée dans les Alpes-Maritimes à la Belle Epoque" (p. 169 et suivantes). N'oublions pas, pour être complet, les articles de Devun, "L'évolution de Nice", paru dans Recherches Régionales, 1970, n° 4 et 1971, n° 1 et n°3.

(4) : P. Castela : Nice et sa Région, imprimerie de Nice, 1975, P. 160.

(5) : C'est une idée récurrente sous la plume de nombreux auteurs et historiens :

*A de Souza : Nice, capitale d'hiver, 1913

*Histoire du Comté de Nice. Ouvrage collectif dirigé par P. Gonnet, édité par Privat, comporte un chapitre intitulé : "Nice, cité européenne". Il s'agit du chapitre consacré à la Belle Epoque.

*A. Compan : Histoire de Nice et de son Comté, édition Serre, 1978 : "Nice est le salon de la France" (p. 445)

*R. Schor : Nice et les Alpes-Maritimes, CRDPN, 1974 : "En 1914, la Côte d'Azur était devenue l'une des grandes capitales du tourisme international."

(6) : S. Liégeard : La Côte d'Azur, Edition Serre, 1988, p. 286.

(7) : Pour plus de précisions :

•Deleuze : "Le danger italien et les Alpes dans le contexte international de 1871 à 1888.", dans Revue Historique des Armées, n° 1, 1988, p. 4 et suivantes.

*J.C. Jauffret : "La défense des frontières et l'organisation des forces de couverture : 1874-1895. Revue d'Histoire moderne et contemporaine, n° 56, avril-juin 1988.

(8) : Nous n'avons pas pu, en effet, pour des raisons financières nous rendre à Vincennes au Service Historique des Années, ni aux Archives Nationales.

(9) : A titre d'exemple, la série T (éducation) pourra nous être utile lorsque nous nous intéresserons à l'évolution du niveau scolaire des appelés. La série Q (biens nationaux) nous fournira des renseignements relatifs aux expropriations successives au profit du Génie militaire (série 2Q). Dans sa présentation du répertoire numérique de la série R (archives départementales de l'Aube) G. Bernard va dans ce sens, chapitre I p. 115 et suivantes.

(10) : Un versement du cabinet préfectoral (n° 25 917 1R) : société de préparation militaire : correspondance, agréments, statuts (1906-1920) a encore enrichi ce fonds.

(11) : Ce dossier porte la mention "nombreuses lacunes". Il contient des vérifications des tableaux de recensement des détenus, des sursitaires, des enfants assistés, des itinéraires du conseil de Révision...

(12) : Depuis une circulaire militaire du 12 février 1870, les militaires (appartenant à l'armée active ou de réserve) ne peuvent se marier sans l'autorisation du général de division, commandant le corps d'armée.

(13) : Ce dossier comporte une correspondance faisant état de ces examens mais il manque tous les procès-verbaux et les résultats obtenus par les appelés.

(14) : Etabli avec les annuaires des Alpes-Maritimes, ces chiffres doivent cependant tenir compte du nombre des étrangers non soumis au service national. En 1911, par exemple, le département comptait, sur 334 007 habitants, 93 514 étrangers.

(15) : Le fichier ne rend qu'imparfaitement le contenu effectif de cette série. Nous avons donc préféré utiliser une classification personnelle.

(16) : Il s'agit d'états estimatifs des ressources des communes visées par les manœuvres

(17) : Dans le détail nous avons :

- 24 221: 1862-1866, 1881-1895
- 24 222: 1860-1895
- 24 223: 1877-1884-1894
- 24 224: 1889-1902.

(18) : Ces rapports, dont les dates n'entrent pas dans le cadre temporel de notre étude, sont néanmoins extrêmement intéressants, car ils nous révèlent la surveillance particulière à laquelle fut soumis le Comté de Nice après son annexion en 1860.

(19) : Lorsque nous savons que la Place de Nice recensait en 1900, 32 routes et chemins stratégiques (article 3 n° 2 195. chefferie de Nice) nous nous apercevons qu'il y a largement de quoi faire une étude sur ce seul sujet. Pour la route du Col de champs voir aussi la série S des Archives dép. des Alpes de Haute Provence à Digne.

(20) : Le versement de ce fonds a été effectué depuis la réalisation de cette étude.

(21) : Outre ce fonds, les archives recèlent aussi des cartes très intéressantes. Nous avons ainsi consulté une carte donnant les fortifications du versant italien des Alpes, 1899-1901.

(22) : Cet inventaire se compose, en effet, de plusieurs tomes. Chaque tome recense les documents sur une, deux voire trois années. Chacun de ces inventaires a plusieurs centaines de pages. Au risque de nous tromper nous avons compté 31 tomes (1860-1960).

(23 : Dans l'analyse des sources nous préciserons la pièce, son article et le coffret d'où elle est tirée.

(24) : Nous indiquerons l'intitulé de la série lorsque cette dernière n'aura pas déjà été évoquée dans la présentation des archives de la chefferie d'Antibes.